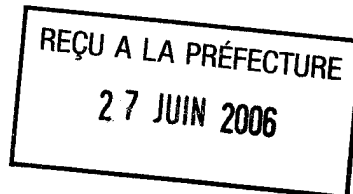


**Service instructeur**  
Direction de la Culture et du Patrimoine

**7<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III-79/08**

**Service consulté**



**DECISION MODIFICATIVE N°1 2006  
CULTURE ET PATRIMOINE (POLITIQUES D01 ET D02)**

Résumé : *Au titre de la Décision Modificative N°1 pour 2006, les actions en faveur de la Culture et du Patrimoine mobiliseront **741 078,40 €** de crédits de paiement.*

*A travers ces crédits complémentaires, il s'agit pour le Conseil Général :*

- de pouvoir honorer les engagements antérieurs, notamment les dépenses liées au XII<sup>ème</sup> Contrat de Plan,*
- d'accompagner les structures qui oeuvrent en faveur de l'animation du patrimoine culturel,*
- de conforter sa politique de conservation du patrimoine.*

**PATRIMOINE CULTUREL (politique D01)**

**1) Patrimoine non protégé (Programme D012)**

Une AP de 300 000 € a été votée au Budget Primitif 2006 pour le financement d'opérations nouvelles au titre de l'aide à la restauration des maisons anciennes. Des crédits de paiement d'un montant identique ont été inscrits pour financer des engagements antérieurs et des opérations nouvelles. Compte tenu des sommes déjà mandatées pour les engagements de 2005, le solde des crédits disponibles pour de nouvelles décisions au titre de 2006 ne s'élève plus qu'à 179 566 €. Compte tenu du nombre croissant de dossiers déposés et des demandes en cours d'instruction, il est proposé d'abonder le crédit inscrit d'un montant complémentaire de 100 000 €.

**2) Musées (Programme D014)**

Afin de permettre à notre Assemblée d'honorer les engagements antérieurs, principalement pris en faveur des Musées Techniques de Mulhouse dans le cadre du Contrat de Plan, des inscriptions supplémentaires vous sont demandées dans le cadre de la présente session budgétaire.

Elles portent sur un montant total de 555 208 € répartis comme suit :

- 500 000 € pour le Musée National de l'Automobile de Mulhouse et la Cité du Train,
- 42 000 € pour solder les travaux sur l'aile B du Musée du Parc Textile de Wesserling réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- 13 208 € pour solder la subvention 2003 en faveur de l'Association de Gestion et d'animation du Parc Textile de Wesserling.

### 3) Edifices culturels (Programme D015)

Il vous est proposé d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 35 114 € pour solder la subvention de 484 595 € allouée en 2004 à l'Association de l'Ecomusée d'Alsace pour accompagner des investissements bénéficiant de Fonds Européens (FEDER).

### 4) Soutien à l'animation du patrimoine (Programme D011)

Afin de pouvoir honorer un certain nombre de nouvelles demandes particulièrement intéressantes et éligibles au titre du programme « soutien à l'animation du patrimoine », il vous est demandé d'abonder de 20 000 € le crédit de 1 165 000 € voté au Budget Primitif 2006.

	AP	CP		TOTAL CP sollicités à la DM1 2006
		I	F	
Programme D012		100 000 €		100 000 €
Programme D014		555 208 €		555 208 €
Programme D015		35 114 €		35 114 €
Programme D011			20 000 €	20 000 €
Programme D01			100 000 €	100 000 €
<b>Totaux</b>		<b>690 322 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>810 322 €</b>

## DEVELOPPEMENT CULTUREL (politique D02)

### Soutien aux Institutions (Programme D022)

Il vous est proposé d'inscrire des crédits de paiement pour un montant de 30 756,40 € pour honorer l'engagement départemental dans le cadre de la subvention d'investissement allouée à l'Association des Dominicains de Haute-Alsace en 2004 et 2005 pour la restauration des pianos et des travaux d'entretien, étant précisé que les travaux subventionnés sont en cours.

	AP	CP		TOTAL CP sollicités à la DM1 2006
		I	F	
Programme D022		30 756,40 €		30 756,40 €
<b>Total</b>		<b>30 756,40 €</b>		<b>30 756,40 €</b>

Par ailleurs, un certain nombre de pianos, actuellement entreposés aux Dominicains, sont encore à ce jour propriétés de particuliers, collectivités publiques ou associations, identifiés ou en voie de l'être.

Compte tenu de leur valeur à la fois patrimoniale et historique, il vous est proposé que le Département engage les démarches nécessaires en vue d'en acquérir la propriété, par la voie de donations ou cessions.

En effet, la propriété départementale permettrait d'assurer la stabilisation et la pérennisation de ce parc instrumental dont l'entretien et la restauration seraient garantis par le Département.

Dans cette perspective, il vous est proposé de m'autoriser à signer tout acte authentique à établir en ce sens.

Par la suite, cette clarification juridique permettra au Département de mettre les pianos à disposition de l'Association des Dominicains de Haute-Alsace, dans le cadre d'un avenant à la convention 2006/2008.

### **Soutien en faveur des Bâtiments à Vocation Culturelle (Programme D013)**

#### Modification d'un critère d'attribution de l'aide départementale au titre de ce programme.

A l'occasion des OB pour 2006, l'Assemblée départementale a adopté une évolution des modalités d'intervention en faveur des bâtiments à vocation culturelle, dans un souci de cohérence avec la politique culturelle du Département initiée en 2003.

Ainsi, les dépenses d'équipement scénique et de matériel, jusque là exclues du dispositif, sont à présent éligibles sous réserve de répondre à certains critères.

Peuvent en effet être bénéficiaires d'une aide à ce titre, les Communes, EPCI ou associations propriétaires des locaux ou ayant signé un bail emphytéotique dont la durée, lors de l'introduction de la demande, court encore au moins 20 ans.

Or, à l'aune de l'instruction de certains dossiers, cette dernière disposition apparaît particulièrement restrictive et amènerait à exclure des associations dont l'action culturelle répond aux orientations du Département.

Aussi, est-il proposé, concernant exclusivement les dépenses :

- d'équipement scénique et de matériel des salles culturelles
- d'équipement de studio de répétition

#### **de remplacer l'obligation de la signature d'un bail emphytéotique par la signature d'une convention de mise à disposition des locaux depuis plus de 10 ans.**

Il est précisé que cette modification n'interfère pas sur le guide des aides départementales en faveur de l'investissement et sera propre aux deux types d'aides précitées, qui concernent les dépenses d'équipement et non les travaux d'aménagement.

### **Les décisions de principe**

Je vous prie de bien vouloir :

- Adopter le rapport pour l'action du Conseil Général en faveur de la Culture et du Patrimoine,
- Accepter les propositions de vote de crédits sollicités pour le Patrimoine Culturel et le Développement Culturel dans le cadre de la présente session budgétaire,
- Autoriser le Président à signer tout acte authentique pour l'acquisition par le Département du Haut-Rhin de pianos entreposés aux Dominicains.

- Valider la proposition de modification d'un critère d'attribution de l'aide départementale pour les dépenses d'équipement au titre du programme des Bâtiments à vocation culturelle.

### **L'inscription budgétaire**

Je vous propose d'inscrire au titre de la décision modificative n°1 les crédits suivants :

- **721 078,40 €** en crédits de paiement, au titre de l'investissement,
- **20 000 €** pour les dépenses de fonctionnement.

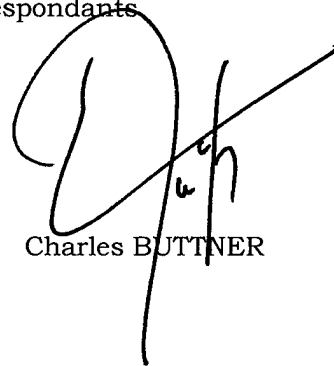
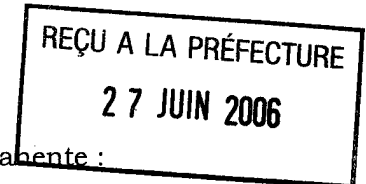
Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans des différents programmes conformément au tableau financier annexé au rapport.

### **Les délégations à la Commission Permanente**

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des actions en faveur du Patrimoine Culturel ainsi que l'affectation des crédits correspondants

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**Tableau récapitulatif des Propositions de vote de crédits sollicités  
par la Direction de la Culture et du Patrimoine**

Progr.	Domaine d'intervention	Millés.	Fonction	Nature	Envel.	Crédits		Observations
						votés au BP 2006	sollicités à la DM1	
<b>PATRIMOINE (014)</b>								
D 012	Restauration des maisons anciennes	2006	312	2042	80378	180 000	100 000	Pour le financement des nouvelles opérations dont le paiement interviendra encore en 2006
D 014	MSF Musées Techniques Mulhouse	2002	312	2042	41332	330 000	487 525,09	Pour honorer le solde des engagements pris sur ce programme pour le Musée de l'Auto et la Cité du Train
		2006	312	2042	80425	240 870	12 474,91	
D 014	Travaux Parc et Musée Wesserling	2003	312	231314	61598	0	42 000	Pour solder le paiement des travaux réalisés sous maîtrise départementale sur l'aile B du musée dont l'achèvement interviendra cette année
D 014	Ass. de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling	2003	312	2042	30034	0	13 208	Pour solder la subvention d'investissement allouée en 2003 en faveur de l'association
D 015	Association de l'Ecomusée d'Alsace	2004	312	2042	69274	0	35 114	Pour solder la subvention de 484 595 € allouée lors de la DM2 2004 en faveur de l'Ecomusée (Féder)
<b>Total Investissement</b>							<b>690 322</b>	
D 011	Fonds d'Action Culturelle Soutien à l'animation du Patrimoine		312	6574	61603	1 165 000	20 000	Pour de nouvelles demandes éligibles qui parviendraient au Département
D01	Autres prestations de service (MA & PNP)		312	617	2184	160 000	50 000	
D01	Etudes et recherches pour associations		312	617	65439	150 000	-50 000	
<b>Total Fonctionnement</b>							<b>20 000</b>	
<b>Total Patrimoine</b>							<b>710 322</b>	
<b>DEVELOPPEMENT CULTUREL (371)</b>								
D 022	Soutien aux Institutions	2004	311	2042	61601	0	20 188,40	pour la subvention d'investissement 2004 allouée à l'Association de Gestion des Dominicains et pour les travaux sur les pianos
		2005	311	2042	70198	0	10 568	
<b>Total Investissement</b>							<b>30 756,40</b>	
D 022	Soutien aux Institutions et aux lieux de diffusion		311	6574	61673	2 650 500	-21 000	CF Rapport
D 022	Soutien aux Institutions et aux lieux de diffusion		311	65734	61671	27 500	21 000	
D 023	Développement Culturel des Territoires		311	65734	61672	473 000	-10 000	
D021	Soutien aux expressions artistiques		311	6574	16926	1 100 000	-1 500	
D 02	Prix		311	6713	84311	0	1 500	
D 02	Etudes relatives à des organismes conventionnés		311	617	74718	25 000	10 000	
<b>Total Fonctionnement</b>							<b>0</b>	
<b>Total Développement Culturel</b>							<b>30 756,40</b>	
<b>TOTAL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE</b>						<b>741 078,40</b>		